



PROJET DE FONCTIONNEMENT DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS ITINERANT VIE ET BOULOGNE *La P'tite escale 2023-2024*

Préambule :

Les Lieux d'accueil enfants parents (LAEP) se sont développés en France à partir des années 1990/2000 avec le soutien de la Caisse d'allocations familiales afin de favoriser la relation enfants/parents, de participer à l'éveil et à la socialisation des enfants, d'accompagner à la parentalité.

Le LAEP *La P'tite escale* fait suite à *Pomme Verte* créé en 2009 par la mairie du Poiré-sur-Vie. C'est un service géré par la Communauté de communes Vie et Boulogne depuis le 1^{er} octobre 2019 sur la base :

- du référentiel Caf définissant les missions, principes et valeurs des LAEP
- du bilan d'activités du LAEP *Pomme Verte*
- de retours d'expériences d'autres LAEP
- de l'enquête parentalité menée en 2018 auprès de professionnels et élus
- de données statistiques concernant les familles du territoire.

Le projet de fonctionnement approuvé en 2019 et mis en œuvre depuis 3 ans donne satisfaction tant à l'équipe, qu'aux élus et aux familles. Le dimensionnement du service et les modalités de fonctionnement apparaissent adaptés aux besoins du territoire. L'itinérance 4 matinées par semaine sur 5 communes du territoire permet d'offrir un service de proximité tout en assurant des accueils réguliers et lisibles pour les habitants, avec toujours les mêmes accueillants.

La crise sanitaire liée au COVID 19 a nécessité des adaptations de mars 2020 à avril 2022 (périodes de fermeture complète puis partielle et protocole limitant le nombre de personnes accueillies) et impacté la fréquentation.

Néanmoins, la fréquentation globale depuis l'ouverture du service est satisfaisante avec 80 à 120 familles par an, en grande majorité du territoire, une moyenne de 6 familles par accueil et l'accueil régulier de nouvelles familles. Les retours qualitatifs des familles sont positifs. Elles apprécient pouvoir passer du temps privilégié avec leurs enfants, rencontrer d'autres familles et des professionnels, échanger. L'itinérance est appréciée, les familles pouvant choisir le lieu le plus proche de chez elle ou le jour où elles sont disponibles. Près d'un 1/3 des familles fréquentent *la P'tite escale* sur plusieurs sites.

Ces 3 premières années d'activité ont permis à l'équipe d'asseoir le fonctionnement du service en se dotant d'outils (tableaux de suivi d'activité, procédures, fiche de fonctionnement par site, projet pédagogique...), de développer des supports de communication au profit des usagers et des partenaires, d'expérimenter des temps forts permettant de capter de nouvelles familles et de retrouver les familles habituelles dans un cadre plus festif. Les formations, les supervisions et les réunions d'équipe et de réseau LAEP départemental auxquelles participent les accueillantes permettent de renforcer la cohésion d'équipe, la qualité du service et de se questionner sur la posture auprès des familles.

Le LAEP contribue au projet social de territoire « *Vivre et grandir ensemble* » adopté en septembre 2021 et notamment à son volet « *parentalité* ».

Au vu du bilan de ces trois premières années, le nouveau projet de fonctionnement s'inscrit dans la continuité du précédent selon les mêmes objectifs et modalités de fonctionnement. L'équipe veillera à maintenir la qualité de l'accueil, le respect du cadre et à poursuivre la communication.

LES OBJECTIFS DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Le Lieu d'accueil enfants parents itinérant Vie et Boulogne *la P'tite escale* est un service qui permet à des enfants et des parents de se retrouver et de rencontrer d'autres familles, en présence de deux accueillantes. C'est un espace convivial de rencontres, d'échanges et de jeux. Ce n'est pas un lieu d'animation avec un programme d'activités préétabli.

Il est ouvert à tout enfant de moins de 4 ans accompagné d'un adulte proche et aux futurs parents. Les enfants en situation de handicap peuvent être accueillis jusqu'à l'anniversaire de leurs 6 ans.

Chacun peut venir librement sur le lieu qui lui convient, à toute heure et rester le temps qu'il souhaite. L'accompagnant reste responsable de l'enfant.

Ce service répond à plusieurs objectifs :

- **Pour les enfants :**
 - ✓ Leur permettre de découvrir un espace de jeux différent de la maison ;
 - ✓ Leur permettre de rencontrer d'autres personnes (enfants, adultes) ;
 - ✓ Favoriser son développement psychomoteur, psychique et relationnel ;
 - ✓ Diversifier ses expériences et ses explorations dans les jeux et la relation ;
 - ✓ Leur permettre de se distancier de leurs parents avec la sécurité de leurs présences ;
 - ✓ Les amener à découvrir et se confronter aux règles de vie en groupe ;
 - ✓ Les aider à se familiariser à la vie collective ;
 - ✓ Favoriser leur autonomie.
- **Pour les parents, grands-parents, proches :**
 - ✓ Rompre l'isolement géographique, social, culturel en leur permettant de rencontrer d'autres adultes et enfants ;
 - ✓ Se ressourcer, s'offrir une parenthèse, faire une pause dans le quotidien ;
 - ✓ Prévenir l'épuisement parental
 - ✓ Leur permettre d'échanger, de partager entre eux leurs expériences, leurs émerveillements, leurs questionnements et/ou difficultés ;
 - ✓ Permettre aux parents de prendre confiance en eux ;
 - ✓ Pouvoir découvrir leur enfant dans un lieu différent en présence d'autres enfants et adultes.
- **Pour le lien parents/enfants :**
 - ✓ Soutenir et favoriser la relation parents/enfants au travers du jeu et de la parole
 - ✓ Permettre aux adultes et aux enfants de cheminer sur les questions du lien et des séparations.
 - ✓ Permettre de partager un moment privilégié enfant-parent
 - ✓ Prévenir les situations de négligence ou de violence.
- **Pour la Communauté de communes :**
 - ✓ Offrir aux habitants un lieu destiné aux familles, complémentaire des autres modes d'accueil ;

- ✓ Proposer un lieu d'accompagnement à la parentalité sur le territoire, valorisant les rôles et compétences des parents et soutenant le lien parent-enfant sans se positionner dans une approche thérapeutique, pédagogique ou de conseil.

LES PRINCIPES D'ACCUEIL

Le service est ouvert à toutes les familles, sans distinction, sans prescription et sans jugement. Il est gratuit, accessible sans formalité d'inscription. Il est basé sur le respect de l'anonymat et de la confidentialité.

2 professionnels accueillants sont garants du bon fonctionnement du service.

Le service adapte parfois ses accueils en mettant à disposition du matériel spécifique (ex : matinée « jouer sans jouet », matériel sensoriel, livres et décoration de Noël) ou en proposant des événements exceptionnels pour capter de nouveaux publics, élargir aux fratries et partager un moment plus festif (ex : fête des familles).

LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Lieux, périodes et horaires d'ouverture

Les matinées ont lieu de 9h30 à 12h en itinérance sur 5 communes du territoire. La P'tite escale ouvre à un rythme régulier afin d'offrir des repères aux familles, sur environ 42 semaines par an, soit 412h30 (nombre pouvant varier en fonction du calendrier scolaire).

En période scolaire :

Créneau	Commune	Locaux
Le mardi	Bellevigny	Salle des <i>Magnolias</i> , rue de la Croix aux forgerons
1 mercredi / 2 (les semaines paires)	Saint-Etienne-du-Bois	Salle de motricité de l'école publique <i>les Petits papiers</i> , 10 lotissement des Acacias
1 mercredi / 2 (les semaines impaires)	Maché	Accueil périscolaire <i>le Bilboquet</i> , 14 rue des Écoles
Le jeudi	Le Poiré-sur-Vie	Multiaccueil <i>Pomme de reinette</i> , 30 rue des Chênes
Le samedi	Aizenay	Multiaccueil <i>les Petits moineaux</i> , 1 impasse des Petits moineaux

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture la 1ère semaine des vacances scolaires (sauf à Noël) et la dernière semaine des vacances d'été.

- Sécurité

Le nombre de personnes accueilli est limité suivant les normes de sécurité et de confort.

LES MOYENS

- Les moyens matériels

Des locaux adaptés à la petite enfance sont mis à disposition par les communes via un conventionnement.

Le matériel pédagogique est stocké sur chaque lieu et mutualisé avec le Relais Petite Enfance qui intervient également en itinérance. L'équipe aménage les espaces et les jeux pour offrir aux parents et aux enfants un environnement sécurisé et adapté aux objectifs du projet.

- **Les moyens humains**

La Communauté de communes a affecté un poste de référent parentalité à hauteur de 60 % chargé de coordonner le service et d'accueillir le public et un poste d'accueillant à 45% annualisé (17h30/semaine en période d'ouverture). Le poste de référent parentalité a été occupé par May POUZET de septembre 2019 à avril 2021 puis Aude JAUFFRIT depuis juin 2021. Le poste d'accueillant est occupé par Bénédicte SEILLER depuis l'ouverture du service. A partir de janvier 2023, le poste d'Aude JAUFFRIT passera à 50% (17h30h/semaine) afin d'affecter 20% à l'animation du REAAP local et à la coopération CTG sur la parentalité.

En plus de l'accueil du public, plus de 370 heures sont affectées à l'organisation du service (préparation des lieux d'accueil et rangement, travail d'équipe, partenariat...).

Planning type des agents en période d'ouverture du service :

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil Bellevigny	Accueil Maché ou Saint Étienne	Accueil Le Poiré	Accueil Aizenay
9h/9h30 : préparation de la salle	9h/9h30 : préparation de la salle	9h/9h30 : préparation de la salle	9h/9h30 : préparation de la salle
9h30/12h : accueil	9h30/12h : accueil	9h30/12h : accueil	9h30/12h : accueil
12h/12h30 : débrief et rangement	12h/12h30 : débrief et rangement	12h/12h30 : débrief et rangement	12h/12h30 : débrief et rangement
		Après-midi : temps d'équipe et d'organisation (supervision, évaluation, projet, communication...)	

Les accueillantes Aude JAUFFRIT et Bénédicte SEILLER, de profils complémentaires (éducatrice de jeunes enfants et psychomotricienne), sont en charge des missions suivantes :

Lors des accueils :

- Être garantes de la qualité de l'accueil de chacun et du respect du cadre et des règles de vie
- Proposer un environnement adapté aux jeunes enfants et convivial pour tous
- Veiller à la qualité du lien social et aux conditions qui favorisent l'expression et le bien-être de chacun
- Ecouter avec empathie et neutralité, sans position d'expertise ou de conseils.
- Soutenir la fonction parentale en facilitant les échanges entre adultes et le partage d'expériences
- Accompagner la relation enfants/parents

- Être attentive au développement des enfants, aux liens parents-enfants
- Proposer des pistes de réflexion en fonction des échanges et demandes et informer des ressources existantes sur le territoire

En dehors des accueils :

- Assurer la gestion administrative, financière et matérielle du LAEP
- Effectuer une communication régulière auprès des usagers et des partenaires
- Participer aux analyses de la pratique, aux réunions organisées par la CAF (réseau des LAEP de Vendée) et à des formations pour améliorer leur écoute, leur pratique auprès des familles
- Participer à des réunions internes CCVB au sein du pôle population
- Evaluer le service
- Réactualiser le projet pédagogique du LAEP

Afin d'offrir un accueil de qualité, une formation dédiée à la fonction d'accueillant et une prise de recul sont nécessaires et imposées par le référentiel des LAEP. L'équipe a suivi la formation « Rôle et posture de l'accueillant en LAEP » fin 2021 sur 4 jours et bénéficie de 14 heures de supervision par an.

▪ **La communication**

La particularité du service est que le public cible n'est captif que sur une durée courte (futurs parents et parents avec des enfants de moins de 4 ans).

Pour que le service soit connu du grand public et qu'un maximum de familles aient accès à l'information, la communication doit être renouvelée très régulièrement auprès :

- des familles et des futurs parents
- des partenaires (communes, Relais petite enfance, écoles, multiaccueils, assistant(e)s maternel(le)s, PMI, REAAP, professionnels de santé...) : un document à destination des professionnels (mis en place en 2022) les aide à bien connaître le service pour pouvoir relayer l'information.

Une plaquette, une page sur le site Internet de la CCVB et des communes, des articles de presse et de magazines des collectivités, des temps de présentation aux partenaires, des publications facebook, un référencement sur le site CAF etreparent85.fr ... sont mis en place pour promouvoir le service tout au long de l'année au-delà du bouche à oreille. Il est également prévu de réaliser une vidéo de promotion du service.

Un livret d'accueil est remis aux nouvelles familles.

L'EVALUATION DU PROJET :

La commission petite enfance et parentalité de la Communauté de communes est en charge du suivi du service.

L'évaluation du service s'effectue en continu (statistiques, enquête, retour oral des familles). Un bilan annuel est réalisé pour préciser le fonctionnement, le budget et analyser l'activité sur les plans quantitatif (fréquentation) et qualitatif et étudier d'éventuelles modifications.

EN ANNEXE : BILAN D'ACTIVITE 2019-2022